



Médaillés
de la Jeunesse, des Sports
et de l'Engagement Associatif

FEDERATION FRANCAISE DES MEDAILLES
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE
L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF
COMITE DEPARTEMENTAL DE L'HERAULT

M.V.A. – Maison Daniel CORDIER
2 rue Jeanne JUGAN – B.P. 103
34500 – BEZIERS
email : ffmjsea34@gmail.com
Siret : 447 805 343 00022

Béziers, le 24 février 2021

Chers adhérents

Malgré les désagréments de la crise sanitaire actuelle, le nouveau Comité Directeur Départemental de l'Hérault des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif, sous la présidence de **Monique AGUGLIARO**, mis en place pour la période 2021/2024, se veut actif et a décidé d'une priorité pour cette mandature : renforcer la relation avec les adhérents en développant des liens de solidarité et d'amitié.

Être adhérent c'est épouser une cause qui vous tient à cœur et c'est également contribuer au développement de cette association, nous avons donc besoin de vous. Mais pour cela nous devons vous informer, échanger avec vous et prendre en considération vos demandes, vos remarques et vos suggestions.

Nous espérons également pouvoir vous réunir par petits groupes dès que la situation sanitaire le permettra.

Pour arriver à ce but nous devons vous informer facilement et rapidement, c'est pour cela que nous aimerions avoir, si vous en possédez une, votre adresse mail. Vous pouvez me la communiquer en m'envoyant un email à l'adresse suivante : cbeigbeder@orange.fr.

N'oubliez pas également qu'en tant qu'adhérents vous pouvez nous proposer des personnes bénévoles méritantes auxquelles nous pourrions attribuer une distinction de la FFMJSEA.

Je vous rappelle que si vous n'êtes pas à jour de vos cotisations vous pouvez envoyer un chèque de 21 € pour l'année 2021 à l'adresse suivante :

Comité de l'Hérault de la FFMJSEA
M.V.A. – Maison Daniel CORDIER
2 rue Jeanne JUGAN – B.P. 103
34500 – BEZIERS

En espérant réussir à développer ces liens de solidarité et d'amitié au sein de notre association, je vous prie d'accepter mes plus sincères salutations amicales.

Christian BEIGBEDER
Responsable de la relation avec les adhérents
tél. : 06 62 07 60 81
email : cbeigbeder@orange.fr

M.J.S.E.A. infos 34



LA LETTRE DU COMITE

COMITE DEPARTEMENTAL
DES MEDAILLES DE LA JEUNESSE
DES SPORTS
ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF



N°1 - MARS 2021

SOMMAIRE

Editorial
Page 1

Vie du Comité 34
Page 2

Le nouveau Comité Directeur
(2021-2024)

Page 3
Le mot de la Présidente
Page 4

Les nouveaux médaillés

Page 5
Compte-rendu de la 1^{ère}
réunion du Comité Directeur

Histoire

Page 6
Le bénévolat en France

Page 7 et 8
L'histoire de la FFMJSEA

Actualités fédérales

Page 9
Le ministère de tutelle

EDITO

Le nouveau Comité Directeur des Médaillés de la Jeunesse, du Sport et de l'Engagement Associatif de l'Hérault, mis en place au mois de février 2021, veut développer la relation avec ses adhérents pour qu'ils soient au courant de l'actualité départementale, du travail réalisé au sein de l'association et pour les tenir informé sur les réalisations régionales et fédérales.

Le but de ce rapprochement que nous jugeons indispensable étant :

- de regrouper toutes les personnes titulaires d'une distinction officielle décernée par le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative et les personnes reconnues et honorées par la MJSEA
- de maintenir et de développer entre elles des liens de solidarité et d'amitié, d'organiser l'entraide et l'assistance, principalement à leur profit
- d'intervenir auprès des pouvoirs publics et des organismes sportifs, socio-éducatifs et des mouvements d'éducation populaire pour appuyer toute action et tout projet en faveur de la jeunesse
- de soutenir toute action pour la valorisation du bénévolat menée dans le mouvement associatif de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif.

Notre recherche à partir de cette mandature sera d'informer, transmettre et diffuser mais également répondre à vos demandes, préparer avec vous des actions spécifiques s'il y a lieu, maintenir et développer des liens de solidarités et d'amitié !

Pour tous renseignements ou informations vous pourrez contacter le responsable de la relation avec les adhérents :

Christian Beigbeder

par téléphone (06 62 07 60 81) ou par mail (cbeigbeder@orange.fr).

Bonne lecture et salutations cordiales.

TROMBINOSCOPE CD34 MJSEA 2021-2024



Président d'Honneur
Claude BALSAN
06 08 78 02 18
claudebalsan34@gmail.com



Présidente
Monique AGUGLIARO
06 88 46 07 27
ffmjsea34@gmail.com



Vice-Président Honoraire
Mathieu TORRE
06 22 95 03 08
torre.mathieu@free.fr



Vice-Président Délégué
David CASANOVA
06 70 96 20 10
davcasa34340@hotmail.com



Vice-Président
Jean CATARINA
06 78 93 13 52
jeanetsylviane@yahoo.fr



Vice-Président
Jacques GUELTON
06 86 41 94 48
jacques.guelton@wanadoo.fr



Secrétaire
Claude LECOUCHE
06 25 23 40 58
claude.jackie34@orange.fr



Secrétaire Adjoint
Christian ROUQUAND
06 09 52 94 57
christianrouquand@wanadoo.fr



Trésorière
Monique ESTRADE
06 83 04 95 77
bipbeziers34@orange.fr



Trésorier Adjoint
José ROIG
06 11 46 72 73
joserouig@live.fr

MEMBRES



Jacques ADGE
Secteur Montpelliérain
06 22 35 75 40
jacquesadge@orange.fr



Christian BEIGBEDER
Lien avec les adhérents
06 62 07 60 81
cbeigbeder@orange.fr



Jean Pierre COMBE
Secteur de Lodève
06 12 44 33 59
combes.jp.lodeve@wanadoo.fr



Américo DA SILVA
Secteur d'Agde
06 10 72 35 62
americo.dasilva69@sfr.fr



Charles FARRÉ
Secteur Sète
06 60 87 83 14
racing-dockers@orange.fr



Emmanuel GARCIA
Secteur Marseillan
06 83 23 40 58
emmanuel.34550@gmail.com



Alain MARROT
Presse et Communication
06 59 05 47 56
alain.marrot@dbmail.com



Myriam MONTAGNÉ
Responsable Licences
06 14 56 76 95
myriammontagne@gmail.com



Gérard TUGA
Secteur Béziers
06 86 18 93 22
gerard.tugas@orange.fr



Jacky VAYEUR
Secteur Sète Bassin de Thau
07 86 62 39 98
jacky.vayeur@orange.fr

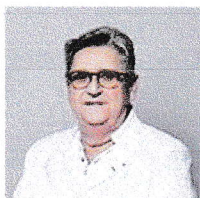


Viviane VAYEUR
Œuvre Sociale
06 48 12 43 50
viviane.vayeur@gmail.com



Jeanine CALVIAC
Membre d'Honneur
06 81 87 06 45

LE MOT DE LA PRESIDENTE



Lors de notre dernière Assemblée générale que nous avons été obligé de faire en dématérialisée (à causes des conditions sanitaires) les membres du Conseil d'Administration m'ont désignée comme Présidente de notre Comité Départemental.

Croyait bien que j'en suis très honorée, et je ferai tout mon possible pour assumer cette fonction.

Durant ces 3 derniers mandats, notre président d'honneur Claude BALSAN a œuvré pour que notre Comité soit reconnu par toutes les instances départementales et régionales.

Je tenais à le remercier chaleureusement pour tout le travail qu'il a accompli et je suis très heureuse qu'il soit resté à nos côtés.

Mon souhait pour cette mandature est de faire avec toute l'équipe un lien avec vous tous afin de créer une osmose entre nous. En vous communiquant régulièrement des informations du Comité Départemental, Régional et Fédéral.

Nous allons essayer de mettre en place une organisation pour nous rencontrer plus souvent par petit groupe, des moments de partage en vous offrant des places pour des événements sportifs ou culturels, vos idées seront les bienvenues !

Nous comptons également sur vous pour nous indiquer les personnes méritantes que vous connaissez au sein des associations que vous fréquentez, pour que nous puissions faire un dossier afin qu'ils puissent à leur tour être honorés par une distinction ministérielle, remise à laquelle vous serez bien sur associée.

Faisons que tous ensemble nos beaux projets puissent être réalisés.

Une seule personne ne peut pas faire grand-chose mais tous ensemble nous allons faire de belles choses.



REMISE DE RECOMPENSES

Le Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif de l'Hérault a profité de sa première réunion au Club House de l'ASB à Béziers pour remettre les médailles à des membres très méritants du Comité présent lors de cette réunion.

Nous espérons surtout pouvoir reprendre, dès que la situation sanitaire le permettra, nos remises de récompenses à toutes les personnes qui sont dans l'attente de les recevoir.



David CASANOVA médaille d'or, Monique ESTRADÉ médaille d'argent, Monique AGUGLIARO, Présidente, Américo DA SILVA médaille d'or, Claude BALSAN, Président d'Honneur.



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 13 FEVRIER 2021

Avant de passer à l'ordre du jour, la Présidente **Monique AGUGLIARO** donne la parole au Président d'Honneur **Claude BALSAN**. Celui-ci remercie l'équipe en place depuis 2008 le 1^{er} but recherché de ses trois mandats de Président a été de se faire connaître dans tout le département grâce à l'implication de tous. Il ne peut citer tous ses collaborateurs, de peur d'en oublier mais il voudrait tout de même nommer **Alphonse DA CUNTO** et **Hubert CATAPANO** mais surtout celui qui l'a formé, **Pascal AGUGLIARO**.

La Présidente, **Monique AGUGLIARO**, fait un tour de table afin que chacun puisse se présenter.

Le nouveau Comité est mis en place, avec l'attribution des diverses fonctions et rôles à chaque membre. **Jacky VAYEUR** et **Viviane VAYEUR** ainsi que **José ROIGT** sont cooptés à l'unanimité des membres présents.

Pour représenter le comité départemental à la région, sont désignés à l'unanimité **Monique AGUGLIARO** membre de droit, **David CASANOVA** et **Claude LECOUC**, le membre suppléant sera **Américo DA SILVA**.

En ce qui concerne le changement du siège de Montpellier vers Béziers, la Présidente explique que ce sera plus fonctionnel, n'ayant presque plus personne à Montpellier, ce sera plus facile pour les courriers.

Le changement de siège est validé à l'unanimité des membres présents.

Pour la nouvelle stratégie de fonctionnement, si **Claude BALSAN** a travaillé efficacement pour faire connaître le comité au niveau du département, la nouvelle Présidente souhaite œuvrer avec son équipe au rapprochement et à la création des liens forts entre tous les adhérents. **Christian BEIGBEDER** sera chargé de coordonner cette action. Nous avons en 2020, 194 adhérents à notre Comité de l'Hérault.

Un appel à candidature a été lancé pour l'attribution du poste de Vérificateur aux Comptes.

Pour le suivi des demandes de récompenses **Monique AGUGLIARO** va mettre en place une nouvelle organisation.

Il est procédé ensuite à la remise de médailles :

Médaille d'or attribuée à Messieurs **David CASANOVA** et **Américo DA SILVA**.

Médaille d'argent attribuée à Madame **Monique ESTRADE**.

L'ordre du jour étant épuisé la Présidente lève la séance à 11h45.



Le Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports
et de l'Engagement Associatif (2021-2024)

LE BENEVOLAT EN FRANCE

Le bénévolat est le temps donné gratuitement et volontairement à autrui en dehors de son univers familial.

Membre d'honneur

Aujourd'hui, 40 % des français donnent du temps gratuitement, 1 français sur 4 est bénévole dans une association.

Les plus de 65 ans sont la tranche d'âge au taux d'engagement le plus fort mais ce sont les jeunes de 15 à 35 ans pour lesquels la progression de l'engagement est la plus positive.

Le taux d'engagement des femmes reste un peu supérieur à celui des hommes.

Les secteurs dans lesquels les français s'engagent le plus sont le secteur social et caritatif devant les sports et loisirs à cause d'une grande densité d'associations sur ces secteurs.

Les ressorts principaux de l'engagement du bénévole sont la volonté d'être utile à autrui et à la société, de lutter contre les injustices.

Les valeurs essentielles sur lesquelles repose l'engagement sont la fraternité et la solidarité.

Mais les bénévoles d'aujourd'hui souhaitent aussi de plus en plus que leur engagement leur apporte un épanouissement personnel et qu'il donne un sens à leur vie.

L'engagement associatif sportif ou d'intérêt général

*Dans un monde où le temps s'enfuit à toute allure ;
Dans un monde où l'argent impose sa culture ;
Dans un monde où parfois, l'indifférence isole ;
Des personnes existent encore : ce sont les bénévoles.
Ces gens qui, par souci du sort de leur prochain,
Prennent de leur temps pour tendre la main ;
Ces êtres généreux, qui s'oublient et se dévouent,
Ne les cherchez pas loin. Ils sont parmi nous.
Étant fort discrets, ils ne demandent rien
Ni merci, ni argent, ni aucun bien.
Pourtant, ce qu'ils donnent n'a pas de prix.
Rien ne peut l'acheter : c'est une partie de leur vie.
De tout cœur, nous désirons les remercier :
" Qu'ils puissent recevoir autant qu'ils peuvent donner "*

HISTOIRE DE LA FFMJSEA

1929 Le 4 mai, **Gaston DOUMERGUE**, président de la république, signe le décret de création de la Médaille d'Honneur de l'Education Physique à l'initiative de **Gaston ROUX**, attaché de cabinet au sous secrétaire d'état à l'Education Physique. Celui-ci a proposé la création d'une médaille pour récompenser le dévouement à cette cause. Confirmation est faite le 3 août au Journal Officiel.

1932 Grâce à l'impulsion de **René LEGRAIN-EIFFEL** l'Association des Médaillés de l'Education Physique est constituée et déclarée sous le n°3759 du Ministère du Travail et de la Prévoyance.

1946 Création de la Médaille de l'Education Physique et des Sports par décret du 27 novembre, avec trois niveaux : bronze, argent et or.

1951 A l'initiative de **Gaston ROUX** un groupe d'amis envisage la renaissance de l'association, sur de nouvelles bases. **Henri SCHUMACHER** accepte la présidence provisoire et le 17 avril l'Association Nationale des Médaillés de l'Education Physique et des Sports (ANMEPS) est déclarée à la Préfecture de Police de Paris sous le n° 16-270. Des sections départementales sont alors créées.

1953 Sur proposition du président **Henri SCHUMACHER**, la Caisse de Secours et de Prévoyance est créée lors de l'Assemblée Générale. Elle trouve ses premiers fonds grâce à la générosité de quelques dirigeants et est ensuite alimentée par un prélèvement de 10% sur les cotisations.

1954 L'ANMEPS est placé sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République.

1956 Création de l'Ordre du Mérite Sportif (commandeur, officier et chevalier) et de la Médaille d'Honneur de la Jeunesse et des Sports à un seul grade (décret du Ministre de l'Education Nationale du 6 juillet).



1958 L'association est reconnue d'utilité publique (décret du Ministre de l'Intérieur du 9 juillet).

1959 Par décret du 9 novembre l'association s'appelle Association Nationale des membres du Mérite Sportif et des Médaillés de la Jeunesse et des Sports avec le sigle ANMEPS.

1963 Le 3 décembre, le gouvernement du Général **Charles DE GAULLE** décide de supprimer 18 ordres donc celui du Mérite Sportif, et crée l'Ordre National du Mérite. L'ANMEPS approuve la création d'un Comité National de Gestion de la Maison de Repos et de Retraite du Sportif.

1965 **Roger MENARD**, président du Racing Club de France, successeur de **Henri SCHUMACHER** à la présidence, réalise l'achat du château de Boisseron grâce à une aide financière du Secrétaire d'Etat, chargé de la Jeunesse et des Sports, de l'ANMEPS et de plusieurs organismes partenaires.

1968 L'association crée au château de Boisseron une maison de repos et de retraite destinée à accueillir les sportifs ayant besoin de repos et les anciens sportifs qui peuvent s'y installer pour des séjours plus longs. Inauguration en présence de **Joseph COMITI**, secrétaire d'Etat de la Jeunesse et des Sports, au cours de la 17^{ème} Assemblée Générale de l'ANMEPS. La gestion du château est confiée à la Mutuelle des Sports.

1969 Par décret 69-942 du 14 octobre, création de la Médaille de la Jeunesse et des Sports à trois échelons (bronze, argent et or), en remplacement de la Médaille d'Honneur de la Jeunesse et des Sports. **Georges POMPIDOU**, président, signera le décret ainsi que **Jacques CHABAN-DELMAS**, premier ministre, et **Joseph COMITI**, secrétaire d'Etat de la Jeunesse et des Sports. Création du Comité de la Médaille auquel siège le président de l'ANMEPS.

1970 Par décret n°70-26 du 8 janvier le contingent annuel de médailles est fixé à 6000.

1974 Création du diplôme de Lauréat Sportif de l'ANMEPS.

1986 La gestion du château de Boisseron est confié à l'association Relais Soleil.

1988 Création de la Lettre de Félicitations pour service rendu à la cause de la Jeunesse et des Sports (instruction (88-112 du Secrétariat d'Etat du 22 avril), le contingent étant le triple de la dotation en médailles de bronze. L'instruction est signée par **Christian BERGELIN**, secrétaire d'état chargé de la Jeunesse et des Sports.

1991 Le 10 juillet l'ANMEPS devient la Fédération Nationale des Médaillés de la Jeunesse et des Sports (FNMJS). Parution au Journal Officiel le 7 janvier. Les titulaires de Lettres de Félicitations deviennent des membres actifs.

1997 Au congrès de Saint Jean de Luz, **Jean GALLIOZ** devient président.

1998 La FNMJS devient la FFMJS, Fédération Française des Médaillés de la Jeunesse et des Sports. (arrêté du 20 juillet du Ministère de l'Intérieur). Partenariat signé avec la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural.

1999 La FFMJS est agréée au Fonds National pour le Développement du Sport (FNDS).

2000 Tous les départements ont un Comité Départemental (CDMJS) et les régions ont un Comité Régional (CRMJS). Le contingent annuel de médailles Jeunesse et Sport passe de 6000 à 8000, soit 5300 de bronze, 2000 d'argent et 700 d'or par décret n°2000-543 du 16 juin (J.O. du 20 juin), à la suite d'une action commune menée par le CRMJS du Centre et la FFMJS. Le décret est signé par **Lionel JOSPIN**, premier ministre, et **Marie-Georges BUFFET**, ministre de la Jeunesse et des Sports. Un partenariat est signé avec la Fédération Française Handisport.

2003 Le 31 mai à Tours, l'Assemblée Générale Extraordinaire autorise **Jean GALLIOZ**, président de la FFMJS, à signer l'acte de vente du château de Boisseron (oui unanime : 348 voix).

2004 Le 28 janvier, l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au CREPS de Château-Malabry, adopte de nouveaux statuts précisant que les 20 membres de l'instance dirigeante fédérale sont élus pour 4 ans et que leur mandat expire dans les 6 mois suivant les Jeux Olympiques d'été, au plus tard le 31 mars. Signature de l'acte de vente du château de Boisseron. Obtention de l'agrément de groupement sportif par le préfet de police de Paris le 30 novembre.

2006 Obtention de l'agrément national de la Jeunesse d'Education Populaire le 23 juin.

2009 **Jean GALLIOZ** se retirant, l'Assemblée Générale Elective de Paris élit **Michel CHAIGNE** président.

2010 On estime qu'il y a en France 14 millions de licenciés sportifs et 3,5 millions de dirigeants bénévoles oeuvrant dans le cadre de la Jeunesse des Sports et de la Vie Associative.

2011 Création du Challenge National du Jeune Bénévole récompensant les bénévoles de moins de 26 ans s'investissant pour leur club ou leur structure associative.

2012 Lancement du Challenge National de la Citoyenneté récompensant des individus ou des groupes pour leurs actions citoyennes.

2013 **Michel CHAIGNE** quitte la présidence de la Fédération à l'Assemblée Elective de Vernon. Election de **Gérard DUROZOY**. En novembre, ouverture du nouveau site internet de la Fédération. Le décret du 13 décembre modifie l'appellation de notre médaille qui devient la Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif.

2014 Le 25 mai, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire et suite au décret du 18 décembre, l'appellation de notre Fédération devient : Fédération Française des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif.



Médaillés
de la Jeunesse, des Sports
et de l'Engagement Associatif

LE MINISTÈRE DE TUTELLE

La FFMJSEA est placée sous la tutelle du **Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports**.

Parmi ses nombreuses compétences et missions, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a notamment la charge de l'enseignement, de l'éducation, de l'accès de chacun aux savoirs, de la jeunesse et de la vie associative et sportive.

MISSION GÉNÉRALES

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports est en charge de la préparation et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement concernant la jeunesse au sein et en dehors du milieu scolaire, à l'accès de chacun aux savoirs et au développement de l'enseignement préélémentaire, élémentaire et secondaire.

COMPÉTENCES PRINCIPALES

- La définition des voies de formation, la fixation des programmes nationaux, l'organisation et le contenu des enseignements ;
- La définition et la délivrance des diplômes nationaux et la collation des grades et titres universitaires ;
- Le recrutement et la gestion des personnels qui dépendent de sa responsabilité ;
- La répartition des moyens qu'il consacre à l'éducation, afin d'assurer en particulier l'égalité d'accès au service public ;
- Le contrôle et l'évaluation des politiques éducatives, en vue d'assurer la cohérence d'ensemble du système éducatif.

A noter : la région est responsable de la gestion des lycées, le département est responsable de la gestion des collèges et la commune est responsable de la gestion des écoles maternelles et élémentaires.

ORGANISATION

Les domaines où s'exercent les métiers dans l'éducation nationale sont multiples : l'enseignement avec plus de 80% des effectifs, l'éducation et l'orientation mais aussi la santé et le social, l'administration, la comptabilité, la gestion et les finances, la technique, la recherche et formation, les bibliothèques, l'encadrement (direction et inspection).

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports dispose, en tant que de besoin, de la direction du personnel et de l'administration, de la délégation à l'emploi et aux formations ainsi que de l'inspection générale de la jeunesse et des sports. Il s'appuie sur une administration organisée au niveau central à partir de trois grands piliers : les directions, les inspections, les organismes rattachés.

La direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesc) élabore la politique éducative et pédagogique et assure la mise en œuvre des programmes d'enseignement des écoles, des collèges, des lycées et des lycées professionnels. Elle définit le cadre et assure l'animation des actions de formation continue organisées dans les établissements du second degré.



Notre Ministre de tutelle actuel est **Jean-Michel BLANQUER**, Ministre de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports. Dans sa tâche, il est accompagné d'une Ministre Déléguée et d'une Secrétaire d'État.

Roxana MARACINEANU est désormais la Ministre Déléguée des Sports. Elle garde donc ses anciennes responsabilités et reste notre interlocutrice privilégiée.

Sarah EL HAÏRI est donc la nouvelle Secrétaire d'État à la Jeunesse.